

Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS)

Niveau 3

Titre à Finalité Professionnelle

Public adressé

A partir de 18 ans, titulaires de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

Conditions d'admission

Etre titulaire de la notification de décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la MDPH - Valider le niveau B1 en langue française (sur test) - Obtenir l'autorisation préalable du CNAPS

Périodes d'admission

Nous consulter

Lieu

Mulhouse

Capacité d'accueil

12 personnes

Durée

980 heures (soit 7 mois) (*) dont 280 heures de Périodes d'Applications en Entreprises

(*) Dans le référentiel TFP APS : 175 heures d'enseignement et 7 heures d'examen

Horaires

35 h / semaine

Du lundi au jeudi : de 8 h à 17 h

Le vendredi : de 8 h à 12 h

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie - Rémunération prise en charge par la Région - Autres financements possibles

Taux de réussite aux examens

Promotions 2022/2023 : 100%

DEFINITION DU METIER

L'Agent de prévention et de sécurité veille à la sécurité des personnes et des biens sur un périmètre déterminé tout en assurant des missions de surveillance et de protection. Il est formé à la prévention et à la lutte contre l'incendie. Il travaille seul ou en équipe, le plus souvent en horaires décalés. Son activité consiste à :

- Prévenir et dissuader les actes de malveillance et de négligence (intrusion, vol, dégradation).
- Prévenir et lutter contre tout événement perturbant la sécurité (incendie, incident technique, situation de conflit).
- Participer au maintien de conditions normales d'hygiène et de sécurité.
- Assurer les gestes de premiers secours.
- Alerter et rendre compte oralement et par écrit de tous les événements.

PRE-REQUIS A L'ENTREE

- Connaissances écrites et orales en langue française de niveau B1.
- Autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le CNAPS
- Avoir une condition physique permettant la marche, la station debout prolongée, la montée des escaliers, une bonne vision et audition, un équilibre psychologique permettant de faire face aux situations de stress.

APTITUDES SOUHAITEES

Bonne capacité à la communication écrite et orale - Rigueur et autonomie - Capacité à travailler en équipe - Respect des règles et des consignes - Maîtrise de soi notamment dans les situations conflictuelles ou stressantes.

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Agent de sécurité - Agent de sécurité incendie - Au sein d'entreprises de sécurité privée ou d'entreprises possédant leur propre service interne de sécurité.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Composée d'un formateur référent, d'un conseiller en insertion professionnelle et du responsable de la filière, cette équipe travaille en étroite relation afin de favoriser le retour à l'emploi des stagiaires.

Le formateur référent est un permanent ayant exercé des fonctions d'encadrement et d'animation d'équipe, titulaire d'un diplôme de chef de Service en Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne, titulaire du certificat d'aptitude pédagogique de formateur SST, qualifié et habilité pour les formations palpations de sécurité et inspection visuelle des bagages, gestion de conflits et des situations conflictuelles dégradées, et prévention aux risques terroristes.

Les formateurs sont titulaires d'une carte professionnelle et d'un agrément délivré par le CNAPS.

Les stagiaires peuvent également s'appuyer sur un Centre de ressources (ateliers de soutien individualisé en fonction des difficultés en expression écrite, mathématiques, bureautique, ateliers de communication orale, raisonnement logique...) - *en fonction du référentiel*

ACCOMPAGNEMENT

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement adapté à sa situation. Les formateurs travaillent en lien avec une équipe médico-psycho-sociale composée d'infirmières, assistants sociaux, ergothérapeutes, psychologues du travail, neuropsychologues, médecins, psychologues cliniciens, psychiatres... permettant de répondre au mieux aux besoins individuels.

METHODE DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Approche par compétences (APC) : formation organisée et menée de manière similaire à une entreprise d'entraînement pédagogique en privilégiant les activités de pratiques professionnelles (travail en tenue professionnelle).
- Individualisation des parcours : progression par objectifs, aménagements individualisés, points d'étape en équipe pluridisciplinaire, évaluations formatives suivies des remédiations appropriées, alternance entre travail en groupe et travail individuel (les évaluations formatives peuvent être écrites, orales ou pratiques).
- Mises en situations professionnelles sur site avec nos entreprises partenaires.
- Alternance renforcée entre périodes en centre de formation et entreprise.
- Utilisation du Centre de Ressources (ateliers, soutien individuel), suivi post-formation.
- Accompagnement pluridisciplinaire et médico-social.
- Livret individuel de suivi de la formation.

CONTENU

Enseignements professionnels du référentiel TFP APS

- UV 1 Module Secourisme.
- UV 2 Module environnement juridique.
- UV 3 Module gestion des conflits.
- UV 4 Module stratégique.
- UV 5 Module prévention des risques d'incendie.
- UV 6 Module Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier.
- UV 7 Module sensibilisation aux risques terroristes.
- UV 8 Module professionnel sûreté.
- UV 9 Module Palpation de sécurité et inspection visuelle des bagages.
- UV 10 Module surveillance par moyens électroniques de sécurité.
- UV 11 Module gestion des risques.
- UV 12 Module événementiel spécifique.
- UV 13 Module gestion des situations conflictuelles dégradées.
- UV 14 Module industriel.

Activités transverses

- Français, bureautique, communication.
- Techniques de recherche d'emploi.
- Activités Physiques Adaptées.

EVALUATION

- Entretiens d'étapes tripartites en début, en cours et en fin de parcours afin de suivre la progression par rapport aux objectifs fixés, déterminer les étapes à mettre en œuvre et définir les aides à mettre en place et faire le point sur le projet professionnel.
- Enquête d'évaluation et de satisfaction de la formation.
- Bilan individuel écrit en fin de parcours.
- Attestation de présence.
- Bilans collectifs de la formation : intermédiaires et final.

VALIDATION

L'obtention du titre est conditionnée à la réussite à l'examen du TFP APS de l'organisme ADEF - La validation est totale.

AGREMENTS DU CRM

N° agrément CNAPS : FOR -068-2027-12 -13-20220582079 (du 13/12/22 au 13/12/27)

N° provisoire ADEF : 6823022101 (du 07/06/23 au 07/06/26)

N° habilitation Forprev : H30634/2023/SST-1/O/15 (du 06/04/23 au 06/04/28)

RNCP 36648 – Date d'enregistrement au JO/BO : 01/07/2022

Nos stagiaires choisissent le CRM pour :

La diversité de son offre :

Avec son catalogue de 30 formations, le CRM est l'établissement le plus important de France en termes de places.

L'accompagnement vers une insertion professionnelle durable :

Travail sur différents plateaux techniques dans des conditions réelles • Partenariat avec des entreprises locales et nationales • Accompagnement par une équipe pluridisciplinaire.

L'accompagnement dès l'amont pour mettre à profit la période précédant l'entrée en formation :

Parcours tutoré de formation à distance sur notre plate-forme ISARD.

Les services

Hébergement sur site ou en ville (sur commission médicale, à partir de 18 ans) • Restauration sur place • Etablissement proche du Centre ville et de la gare • Plateau sportif.

Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

Certifications complémentaires

- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- Certificat d'agent de sécurité incendie (SSIAP 1).
- Certificat de compétences d'équipier de 1ère et 2nde intervention en incendie.
- Formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures niveau 1.
- Utilisation de l'Appareil Respiratoire Isolant (ARI).
- Préparation à l'habilitation électrique BS/BE Manœuvre.

Contact

Myrielle BOSSHARTH

03 89 32 46 46

mbossharth@arfp.asso.fr

Fiche formation stagiaires / orienteurs – 17/06/2024